

République française

ARDENNES

Association Foncière de remembrement de MONTGON

Séance du mardi 29 janvier 2019

Date de la convocation: 21/01/2019

Membres en exercice : 10 *L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Aymeric CHARBONNIER,*

Présents : 6 **Présents** : Danielle ANDREY, Aymeric CHARBONNIER, Alexandre CHATELOT, François DAIRE, Fabrice DAIRE, Stéphane MOREAUX

Votants: 7 **Représentés**: Dominique GILLES

Excusés:

Absents: Belaïd AMRANE, Gérard HABERT, Jean-Claude LENFANT

Secrétaire séance Danielle ANDREY

Objet: taux de cotisation à l'hectare - délibération n° DE_2019_01

suffrages exprimés 7

nombre de vote pour 7

nombre de votes contre 0

nombre d'abstentions 0

Le montant de la cotisation syndicale pour l'année 2019 est reconduit à l'identique par rapport aux années précédentes, à savoir 3 € HT par hectare.

Le Président
CHARBONNIER Aymeric

RF Sous préfecture de VOIZIERS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/01/2019 008-290802404-20190129-DE_2019_01-DE